

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	9 octobre 2025
Numéro	25.401	Heure	18h22

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Pièges photo et respect de la sphère privée

Contenu :

La multiplication dans nos forêts des pièges photo installés par des amateurs de faune sauvage pose de sérieuses questions quant au respect de la sphère privée et peut contrevenir aux lois¹, des personnes pouvant être prises en photo ou en vidéo à leur insu.

Le canton compte-t-il prendre des mesures pour encadrer cette pratique, comme l'obligation de rendre explicitement visibles les pièges photo pour les promeneurs ?

¹[Avis du préposé à la protection des données et à la transparence Jura-Neuchâtel \(PPDT\) 2017-1749, mis à jour le 6 avril 2021](#)

[Article 13 de la Constitution fédérale](#)

[Loi fédérale sur la protection des données](#)

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Roxann Barbezat	Jennifer Angehrn	Daniel Berger
Quentin Geiser	Loïc Frey	Damien Schär
Florent Guye	Raymond Clottu	Jean-Pierre Brechbühler
Jenna Mannino	Christiane Barbey	Gil Santschi